

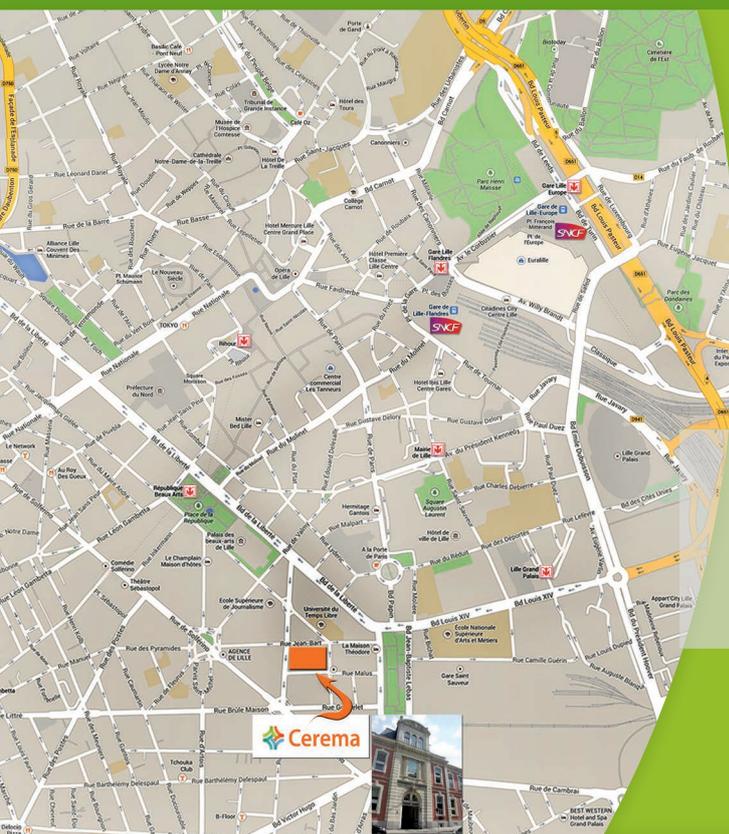
COTITA

Conférence Technique Interdépartementale des Transports et de l'Aménagement

INVITATION
mardi 07 février 2017Les règles évoluent
pour mieux partager l'espace public !COTITA
NORD-PAS DE CALAIS-PICARDIE

www.cotita.fr

« Plan d'actions pour les mobilités actives »



Lieu de la journée COTITA :
Cerema Nord-Picardie
44 ter rue Jean Bart - Lille
Amphithéâtre Jean Brunot de Rouvre
tél : 03 20 49 60 00

Je m'inscris

Rendez-vous à Lille
Inscription en ligne
(date limite d'inscription : 06 février 2017)



Contexte, enjeux

Partager la rue et l'espace public entre les différents usagers est un enjeu majeur pour nos villes et bourgs en renouvellement. Le programme partenarial « Une voirie pour tous » promeut les pratiques de conception qui gèrent de manière apaisée les conflits d'usages en accordant une attention particulière aux plus vulnérables, en donnant toute leur place à la marche, au vélo et aux transports en commun.

Aujourd'hui avec le Plan d'Actions Mobilité Actives (PAMA), les règles évoluent pour mieux partager l'espace public et promouvoir la ville des courtes distances et la ville apaisée.

Dans la poursuite de la démarche « Code de la rue » et de l'introduction du principe de prudence à l'égard des usagers les plus vulnérables, des travaux associant les gestionnaires des espaces publics et les associations de piétons et de cyclistes (dans le cadre du PAMA) ont conduit à de nombreuses évolutions réglementaires. (Décret du 02 juillet 2015, loi transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015, arrêté de signalisation du 23 septembre 2015).

Pour partager cette actualité, et échanger en réseaux à partir de mises en situation, un rendez-vous est proposé en région Hauts-de-France en matinée :
Le mardi 07 février 2017 à Lille.

Objectifs

- Rappeler les enjeux de la ville apaisée et de la ville des courtes distances et préciser la genèse des évolutions réglementaires du PAMA,
- Expliciter les évolutions réglementaires et le potentiel des nouvelles règles du jeu,
- Échanger à partir de mises en situation pour faciliter la mise en œuvre,
- Accompagner le partage de la culture de projet « Une voirie pour tous ».

Modalités

- Une présentation illustrée et pédagogique des actualités réglementaires,
- Une mise en situation sur le site d'accueil,
- Des échanges avec les participants,
- Des fiches d'évaluation et les supports de la matinée sur le site « Une voirie pour tous » du Cerema.





Programme

Animation : Mathieu Rabaud et Bertrand Deboudt
(Direction territoriale Nord-Picardie du Cerema)

9h00 *Accueil*

9h15 *Ouverture de la matinée*

9h30 ***Vers la ville des courtes distances, la ville apaisée***
Mathieu Rabaud (Direction territoriale Nord-Picardie du Cerema)

10h15 ***Les principales évolutions réglementaires et leurs effets***

- ***Abaisser la vitesse des véhicules motorisés et apaiser la ville***
Retour d'expérience de la ville d'Arras
Yannick Allouchery, Responsable Mobilité / Sécurité Routière
- ***Améliorer le respect des aménagements modes actifs et le confort d'usage***
Échanges-débat avec les participants
- ***Faciliter et sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes***
Échanges-débat avec les participants

12h15 *Bilan et clôture de la matinée.*

info

Pour en savoir plus sur le programme partenarial
« Une Voirie pour tous »
www.voiriepour tous.developpement-durable.gouv.fr